

ENDUIT STUCC - TOUPRET DECORATION

1-IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commercial : **ENDUIT STUCC**

Usage normal : **Enduit décoratif en pâte à base de chaux**

Nom, adresse complète : **TOUPRET SA
24, rue du 14 juillet
F 91813 Corbeil-Essonnes Cedex**

Téléphone de la société : **01 69 47 20 20**
Fax : **01 60 75 87 11**

2- COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description : Mélange de liants, de charges minérales et d'adjuvants.
Composants présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE :

Noms	n° CEE	n° CAS	Concentration	Symbole	Phrases R
Chaux hydratée	215-137-3	1350-62-09	50 - 75 %	Xi	R 41

3- IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers : Néant
Effets néfastes sur la santé : Irritant. Risque de lésions oculaires graves.
Effets sur l'environnement : Néant
Dangers physiques et chimiques : Ne présente pas de danger particulier dans les conditions normales d'emploi.

Classification de la préparation : Xi : irritant.

4- PREMIERS SECOURS

Cas général : En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Après inhalation : Sortir de l'endroit et donner de l'air frais.
Consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau pour éliminer le produit.

Après contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 10 min en maintenant les paupières bien écartées.
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, faire appel à un médecin.

5- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés :	Tous les agents d'extinction sont utilisables : eau pulvérisée, mousse, poudre.
Recommandations :	Au cas où le produit serait inclus dans un incendie, il ne peut alimenter cet incendie. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6- MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Non nécessaires.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Aucune mesure particulière n'est requise. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles (sable, terre, vermiculite, terre de diatomées), et placer les fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.
Méthode de nettoyage :	Récupérer le produit au maximum. Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants. Eviter toute pénétration dans les égouts. Pour l'élimination des résidus se reporter au § 13

7- MANIPULATION ET STOCKAGE

Informations générales :	Aucune précaution particulière n'est nécessaire.
Manipulation :	
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :	Aucune.
Précautions à prendre contre un incendie ou explosion :	Aucune.
Stockage :	Pas de consigne spéciale vis-à-vis de la sécurité.
Conditions de stockage :	Pour garantir la qualité et les propriétés du produit, conserver :
- Recommandées	- l'emballage bien fermé, - à l'abri du gel, - à une température ne dépassant pas 30°C.
- Contre-indiquées :	Aucune.
Matériaux d'emballage :	Ceux d'origine.

8- CONTROLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures générales de protection et d'hygiène :	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Valeurs limites d'exposition :	Non applicable.
Protection individuelle :	Eviter tout contact avec les yeux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail.
- Protection respiratoire :	Non nécessaire.
- Protection des mains :	Port de gants.
- Protection des yeux :	Lunettes de protection.
- Protection de la peau :	Après contact avec la préparation, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

9- PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique :	Pâte
- Couleur :	Blanche
- pH :	12,2
- Point d'éclair :	Non applicable
- Limite d'explosivité dans l'air :	Le produit n'est pas explosif.
- Densité :	1,44 environ
- Solubilité dans l'eau :	Dispersable et partiellement soluble

10- STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.
Réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse dans les conditions normales de stockage. Pas de produit de décomposition dangereux dans les conditions normales de stockage.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effet fortement irritant avec risque d'une affection graves des yeux.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.	
Informations générales :	Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Aucune perturbation environnementale n'est à craindre si le produit est manipulé et utilisé dans les règles de l'art.

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :	
Recommandations :	Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Ramasser et mettre dans une décharge autorisée. Respecter la réglementation locale en vigueur.
Méthode d'élimination :	Ne doit pas être éliminer avec les ordures ménagères. Incinération dans une installation agréée.
Emballages souillés :	Recyclable. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette préparation est classée non dangereuse selon les réglementations transports de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Aux termes de la Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE, le produit est étiqueté comme suit :

Classe de danger : X i : Irritant.

Contient : de la chaux.

Phrases R :

R 41 : Risques de lésions oculaires graves.

Phrases S :

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S 22 : Ne pas respirer les poussières.

S 25 : Eviter le contact avec les yeux.

S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S 39 : Porter un appareil de protection des yeux et du visage.

S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S 60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S 64 : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

16- AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées : pour plus de détails, se reporter à la fiche technique.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations européennes et nationales.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit. Elles ne doivent pas être considérées comme une garantie des propriétés du produit.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 2 :

R 41 : Risques de lésions oculaires graves.